

Améliorer la connaissance du parc bâti pour répondre aux enjeux de la transition écologique

Le CSTB et le Cerema unissent leurs forces autour de la Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB)

Une collaboration stratégique pour répondre aux grands défis des territoires, des villes et de leurs bâtiments : rénovation énergétique, adaptation au changement climatique et aménagement durable des territoires.

Le 16 décembre 2024, le CSTB et le Cerema ont signé un accord-cadre visant à renforcer et accélérer ensemble le développement de la Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB), socle de référence pour le bâti en France, et son déploiement pour accompagner les collectivités et les acteurs de l'immobilier dans leurs stratégies d'amélioration et d'évolution du parc de bâtiments. Ce partenariat permettra d'enrichir la connaissance du parc bâti par la conjugaison des expertises des deux établissements, notamment sur la résilience des bâtiments face aux effets du changement climatique. Il favorisera également la diffusion de cette connaissance au service des acteurs des territoires, et permettra la construction d'outils communs.

Une connaissance enrichie du parc bâti existant pour accélérer la transition écologique

La crise énergétique et le changement climatique vont imposer la rénovation de très nombreux bâtiments. La connaissance fine du parc immobilier est un levier essentiel pour faciliter la prise de décision des acteurs publics, des propriétaires et des professionnels, et leur permettre de bâtir des stratégies visant à répondre au mieux à plusieurs enjeux prioritaires :

- **Rénovation énergétique des bâtiments** : en identifiant les immeubles prioritaires pour réduire leur consommation énergétique et les émissions de CO₂.
- **Adaptation au changement climatique** : en anticipant les risques locaux (vagues de chaleur, retrait gonflement des argiles, etc.) grâce à des données enrichies et géolocalisées.
- **Réduction de l'artificialisation des sols** : en fournissant des outils d'analyse et de diagnostic pour exploiter les potentiels de meilleure utilisation et d'évolution du parc existant, et construire des stratégies foncières plus éclairées

La BDNB est issue du croisement géospatial de sources de données publiques (données fiscales, données IGN, etc.). Cette base de données est ensuite enrichie grâce à l'intelligence artificielle, notamment pour reconstituer les données manquantes. Elle offre ainsi une vision précise, géolocalisée et consolidée de l'ensemble du parc bâti métropolitain.

Des actions communes pour enrichir la BDNB

Cette convention marque une étape clé dans la collaboration entre deux établissements publics de référence : **Le Cerema**, fort de son expertise en aménagement et transition écologique et de sa connaissance des territoires et de leurs acteurs, apportera son expertise dans le retraitement des fichiers fonciers pour affiner la géolocalisation des bâtiments, dans l'intégration de ces données aux outils et services numériques visant à accompagner les politiques publiques locales et nationales, ou encore dans l'analyse de la vulnérabilité des bâtiments aux aléas climatiques et leur bonne adaptation.

Le CSTB, acteur scientifique et technique de référence sur le bâtiment, qui a assuré jusqu'ici le développement de la BDNB, continuera à mobiliser son expertise sur l'ingénierie des données du parc de bâtiments, et son expertise technique pluridisciplinaire pour développer des indicateurs experts répondant aux besoins des acteurs.

Une contribution directe aux objectifs nationaux

Avec cette convention, le Cerema et le CSTB réaffirment leur engagement envers les grandes priorités nationales :

- Atteindre les objectifs de rénovation de 700 000 logements par an inscrits dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone.
- Réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment d'ici 2030.
- Lutter contre l'artificialisation des sols, en cohérence avec l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fixé pour 2050.

"En unissant nos forces avec celles du CSTB, nous mutualisons nos expertises au service de l'accélération de la résilience des bâtiments. Notre partenariat s'articule en particulier autour du co-portage de la Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB), outil précieux qui permet une connaissance extrêmement fine des caractéristiques du bâti, permet la simulation du diagnostic de performance énergétique sur l'ensemble du parc et favorise l'identification des points et leviers d'action. Il constitue ainsi, en particulier pour les élus et décideurs locaux, une réelle aide à la décision et un appui précieux dans la définition de leur stratégie de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique", Pascal Berteaud, directeur général du Cerema.

« La complémentarité de nos expertises permettra d'accompagner plus efficacement les territoires. Ce partenariat permettra de conforter la contribution décisive de la BDNB comme socle public de référence, au service des acteurs des territoires, au premier rang desquels les collectivités, et plus largement de l'intérêt général. Outil essentiel pour accélérer la rénovation énergétique et la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments, la BDNB est un levier puissant de l'accélération des transitions du secteur de la construction », ajoute Étienne Crépon, Président du CSTB.

La Base de données nationale des bâtiments (BDNB)

La base de données nationale des bâtiments est la base publique qui fournit une photographie exhaustive et « haute définition » du patrimoine français, composé de 46 millions de bâtiments et de près d'un milliard de m² de locaux tertiaires. Elle centralise l'ensemble des informations disponibles dans les bases publiques relatives à chaque bâtiment, et fournit des informations supplémentaires issues de l'expertise pluridisciplinaire (ex : simulation du DPE, indicateur de surchauffe des bâtiments).

Elle comporte à ce jour trois niveaux d'accès :

- BDNB Open : ensemble de données en open data sur data.gouv.fr ou en API, correspondant au croisement des bases sources qui sont elles-mêmes ouvertes.
- BDNB ayants-droits : ensemble de données livrées sur demande, uniquement aux ayants-droits (ex : données issues des fichiers fonciers)
- BDNB expert : ensemble de données supplémentaires issues de l'expertise du CSTB, et demain du Cerema, diffusées dans le cadre de partenariats ou sous conditions commerciales.

Contacts presse :

Cerema
Elisa Conreux – 06 98 99 97 59 – presse@cerema.fr

CSTB
Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil – 01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com